



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 14 décembre 2017 à 17h30
A Savoie Hexapôle – MERY – Bâtiment L'Agriion

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
CHINDRIEUX
CONJUX
ENTRELACS
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
MERY
MOTZ
MOUXY
ONTEX
PUGNY-CHATENOD
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SERRIERES EN CHAUTAGNE
SAINT PIERRE DE CURTILLE
TREVIGNIN
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Michel FRUGIER
Corinne CASANOVA
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Nicole FALCETTA
Marie-Claire BARBIER
Claude SAVIGNAC
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Robert CLERC
Eudes BOUVIER
Olivier BERTHET
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Jean-Guy MASSONNAT
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Denise DE MARCH
Sylvie L'HEVEDER
Gérard GONTHIER
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU

Pouvoir de Jean-Pierre SAVIOZ FOUILLET

Pouvoir de Nicolas JACQUIER

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Christophe DERIPPE
Jean-François BRAISSAND
Roland MISTRAL
Jean CARRUETTE
Juliette WIEBER
François CAME
Charles-Adrien LOUIS
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Christophe PIRAT
Françoise GRAVIER
Thibaut DERRIEN
Martine REVOL
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY-THEVENON

ENTRELACS
ENTRELACS
ENTRELACS
Département de la Savoie
Département de la Savoie
Département de la Savoie
Erik Presse
B&L Evolution
Directeur Général des Services
Directeur général adjoint
Directeur des services à la population
Directrice du pôle ressources
Chargé de mission Plan Climat
Directrice de cabinet
Responsable juridique/assemblées
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 décembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 257 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 18 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (27 présents et 30 votants).

DÉLIBÉRATION

N° : 7 Année : 2017

Exécutoire le : **15 DEC. 2017**Affichée le : **15 DEC. 2017**Visée le : **15 DEC. 2017****ADMINISTRATION GÉNÉRALE****Lieux de réunion des Bureaux communautaire de janvier**

Monsieur le Président rappelle que l'article L. 5211-11 du code général des collectivités territoriales prévoit que l'organe délibérant se réunit au siège de l'établissement public de coopération intercommunale ou dans un lieu choisi par l'organe délibérant dans l'une des communes membres.

Le prochain Bureau communautaire de Grand Lac (date prévisionnelle : 11 janvier) se tiendra au siège de la communauté d'agglomération, à Aix-les-Bains, 1500 boulevard Lepic.

Un autre Bureau communautaire aura également lieu à la suite du conseil communautaire du 18 janvier 2018. Le Conseil communautaire étant délocalisé, il est également proposé de délocaliser le Bureau communautaire du 18 janvier à Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE les lieux de réunions des Bureaux communautaires de janvier 2018 tels que présentés dans la présente délibération.

Aix-les-Bains, le 14 décembre 2017

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 27
- Votants : 30
- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Lieux de réunion des bureaux communautaires de janvier

Date de transmission de l'acte : 15/12/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 15/12/2017

Numéro de l'acte : d2140 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20171214-d2140-DE

Date de décision : 14/12/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles
5.2.3. Autres